

**AÇORES 2004****Synthèses des Ateliers****Atelier « Tourisme Durable »**

Président: Prof. Carlos SANTOS, Université des Açores

Rapporteurs : Rodolphe DELAUNAY, Professionnel du Tourisme et Patrice COSTA, Journaliste Grand reporter

Les sept régions ultra périphériques sont impliquées dans le développement de la maîtrise de l'énergie. Elles se sont toutes engagées pour tirer partie de leurs potentialités spécifiques, l'ensemble d'entre elles pour le solaire mais aussi la géothermie avec les Açores et la Guadeloupe, l'éolien avec les Canaries, la biomasse et la production d'électricité hydraulique avec la Guyane et la Réunion. Ces atouts doivent être valorisés, développés et soutenus pour:

- *Promouvoir dans le domaine du tourisme les différents exemples de production d'énergie propre à chaque région;*
- *Communiquer davantage auprès des investisseurs privés en les encourageant à adopter un comportement respectueux de l'environnement et des ressources naturelles dont les écosystèmes sont particulièrement fragiles dans ces régions ;*
- *Inciter à la création de mécanismes financiers adaptés afin d'incorporer les solutions offertes par les énergies renouvelables dans le développement touristique;*

créer et promouvoir un label tourisme raisonné et énergie propre reconnu par l'Union européenne. La promotion de ce label s'exercera à travers l'enveloppe financière d'un nouveau programme européen qui serait accompagné par un comité mixte associant le COEDADE RUP, des experts du tourisme et des experts de l'énergie. Ce comité aurait pour mission principale la coordination des échanges d'expériences entre les RUP, le recueil et la diffusion de ces informations et actions auprès des acteurs publics et privés des 7 régions. Il serait chargé aussi d'accroître le partenariat avec les grandes instances européennes et mondiales et notamment les organismes associés à l'UNESCO qui interviennent dans le cadre du développement des îles et des régions isolées.

Atelier « Dialogue Territorial Citoyen – Vie Sociale et Culturelle »

*Président : **Mme Claudette FRANCIUS FIGUIERE** – Présidente Association AAEA*

*Rapporteurs : **M. Bernard GAILLARD**, Université RENNES II et **M. Raphaël SPERONEL**, Psychologue (Guadeloupe)*

Les participants aux deuxièmes assises de l'Énergie et du Développement Durable dans les RUP, qui ont eu lieu du 7 au 10 septembre 2004, à Ponta Delgada, île de São Miguel, Açores, en tant que représentants des autorités nationales, régionales et locales, des instituts de recherche et des universités, des entreprises du secteur énergétique, organisations non gouvernementales, ainsi que des citoyens des RUP demandent aux Institutions Européennes la reconnaissance de la valeur intrinsèque et de l'opportunité de se fixer les objectifs suivants :

- 1. Affirmation d'une volonté citoyenne pour activer le dialogue territorial, et ceci en prenant comme point d'entrée la question de l'énergie et du développement durable. En conséquence, il est fortement souhaité la mise en place d'un instrument d'initiative communautaire autour de l'énergie et du développement durable ouvrant des perspectives nouvelles, alternatives, des dispositifs de recherche et organisant le contrôle citoyen. Les outils d'échange d'expérience pour de bonnes pratiques comme celui de Rio et Agenda21 sont à privilégier.*
- 2. Un lieu institutionnel d'inter-régionalité doit être mis en place comme instrument de dialogue territorial.*
- 3. Nécessité du renforcement des capacités d'éducation: le développement durable et les questions de l'énergie doivent être des contenus abordés dans les programmes d'éducation envers enfants et adultes avec différentes actions comme la sensibilisation, la formation initiale et permanente.*
- 4. Le dialogue territorial et social doit être intégré dans tous les programmes de développement car il implique l'Homme comme sujet et acteur du développement local.*
- 5. Le développement durable doit prendre en compte les dimensions sociologiques, anthropologiques et psychologiques, prendre en compte les espaces de vie tels qu'ils sont investis subjectivement par les citoyens.*
- 6. La garantie d'un égal accès à l'énergie quelque soit la situation d'insularité ou d'enclavement.*

L'affirmation d'un lien fondamental entre l'énergie, le développement local et l'inclusion sociale.